

**Formation Préparatoire à l'entrée en formation  
Brevet Professionnel JEPS Activités Aquatiques et de la Natation**

Nom: \_\_\_\_\_ Nom d'épouse: \_\_\_\_\_

Prénoms: \_\_\_\_\_

Né(e) le: \_\_\_\_\_ Lieu: \_\_\_\_\_ Dép: \_\_\_\_\_

Situation de Famille: \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Tel domicile : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Financement :  Personnel  Employeur  Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

**Important :** Les candidats seront préparés à l'examen du BNSSA ainsi qu'à l'entrée au Brevet Professionnel des Activités Aquatiques et de la Natation ils doivent donc répondre à des exigences médicales précises.

*Vous trouverez ci-joint copie du certificat médical réglementaire, qui ne sera à fournir qu'au moment de l'inscription à l'examen et aux tests de sélection. Il vous appartient d'en prendre connaissance pour vérifier que vous répondez à ces exigences. Tout certificat non présenté à la date limite de dépôt des dossiers entraine une impossibilité de présentation éventuelle à l'examen du BNSSA ou aux tests d'entrée en formation BP JEPS AAN*

**CONTACTS**

**Coordinatrice de l'ERFAN Normandie :** CROCHARD Frédérique - 02.31.75.04.19  
**Référent pédagogique :** LOCHU Maëlle (référente pédagogique BP JEPS) : 02.31.75.04.19

Adresse mail : [erfan.normandie@orange.fr](mailto:erfan.normandie@orange.fr)

### INFORMATIONS SUR LA FORMATION

#### CONDITIONS D'ADMISSION

- **Etre âgé au minimum de 17 ans**
- Avoir déposé un dossier d'inscription complet avec un certificat médical de non-contre-indication réglementaire (modèle joint) datant de moins de 3 mois.
- Avoir un niveau de Natation correct permettant d'effectuer au moins 400 mètres sans difficulté et sans interruption.

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Se préparer aux tests d'entrée du Brevet Professionnel JEPS Activités Aquatiques et de la Natation.**

Les candidats ne pourront être présentés aux sessions d'examen du BNSSA qu'à l'issue d'une évaluation justifiant du niveau technique suffisant. *Les dates d'examen du BNSSA ne dépendent pas de l'ERFAN Normandie.*

#### PUBLIC CONCERNE

Demandeurs d'emploi et publics repérés par les missions locales. Jeunes en rupture, éligibles à un dispositif d'accompagnement de la région et pôle emploi. Un potentiel physique et technique minimum est obligatoire.

#### LA FORMATION

**Rythme :** formation discontinue à temps partiel. Présence obligatoire à l'ensemble des cours.

**Volume horaire :** 91 heures de formation en Centre

**Nombre de places :** environ 20.

	FORMATION AQUATIQUE	SECOURISME	FORMATION AQUATIQUE
<b>Lieu</b>	Piscine du Stade Nautique Eugène Maës – 14000 CAEN	ERFAN Normandie – Péricentre 4 -147 Rue de la Délivrande – 14 000 CAEN	
<b>Dates</b>	Du 01 mars 2017 au 09 juin 2017	<b>PSE1 COMPLET</b>	10 au 14 avril 2017
		<b>RECYCLAGE PSE1</b>	14 avril 2017
<b>Horaires</b>	<u>Mercredi :</u> de 20h00 à 21h30 <u>Jeudi et vendredi :</u> de 21h00 à 22h00 <i>Pendant les vacances scolaires de Pâques les entraînements seront suspendus (passage du PSE1).</i>	de 09h à 12h30 et 13h30 à 17h00	
		18h30-20h30	

**ATTENTION :** Un test de positionnement aquatique à l'entrée sera effectué par les formateurs lors de votre premier entraînement afin de déterminer si vous êtes en capacité de suivre la formation et de répondre aux attendus du BNSSA et des Exigences Préalables à l'Entrée en Formation du BP JEPS AAN.

#### ALLEGEMENTS POSSIBLES

Formation aux Premiers Secours de Niveau 1 (PSE1).

#### DATES ET TARIFS

<b>Dossier inscription</b>	Jusqu'au 17/03/2017	<b>Frais de dossier</b>	35 € non remboursables
<b>Formation</b>	Du 01/03/2017 au 10/06/2017	<b>Coût pédagogique</b>	565 € (6.6€/h) <b>soit coût total de 600€</b>

L'hébergement et la restauration ne sont pas inclus dans la formation

#### PIECES A JOINDRE

- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- Certificat médical réglementaire joint de non-contre-indication
- Copie du diplôme du PSE si déjà en possession

#### E.R.F.A.N. Normandie

Péricentre 4 – 147 Rue de la Délivrande - 14000 CAEN Tel : 02.31.75.04.19 Fax : 02.31.74.06.16

Site internet : <http://www.erfannormandie.com> Email : [erfan.normandie@orange.fr](mailto:erfan.normandie@orange.fr)

Association Loi de 1901 déclarée auprès du Préfet de la région Normandie sous le N° 25 14 01888 14 en date du 25/02/04



# B.N.S.S.A., Recyclage B.N.S.S.A. et BP JEPS AAN

## ----- CERTIFICAT MEDICAL

**Le certificat médical doit être établi moins de trois mois avant la date de dépôt du dossier.**

Je soussigné(e) , .....

Docteur en médecine, certifie avoir examiné, ce jour,

M. Mme Mlle (1) .....  
Et avoir constaté

- qu'il/elle ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage aquatique, ainsi qu'à la surveillance des usagers de l'établissement de natation,
- qu'il/elle n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à cinq mètres (prothèse auditive tolérée) et une acuité visuelle conformes aux exigences suivantes :

### **ACUITE VISUELLE**

#### ✓ **Sans correction**

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/10 pour chaque œil,  
Soit au moins 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10

#### Cas particulier

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est de 4/10 + inférieur à 1/10.

#### ✓ **Sans correction**

- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10).
- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

#### Cas particulier

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est de 10/10 pour l'autre œil corrigé.

**La vision nulle à un œil (énucléation par exemple) est une contre-indication.**

Fait à \_\_\_\_\_ , le

(Signature et cachet du médecin)

(1) rayer les mentions inutiles

***E.R.F.A.N. Normandie***

Péricentre 4 – 147 Rue de la Délivrande - 14000 CAEN Tel : 02.31.75.04.19 Fax : 02.31.74.06.16

Site internet : <http://www.erfannormandie.com> Email : [erfan.normandie@orange.fr](mailto:erfan.normandie@orange.fr)

Association Loi de 1901 déclarée auprès du Préfet de la région Basse-Normandie) sous le N° 25 14 01888 14 en date du 25/02/04